



ACTUALITÉ DE L'URBANISME : ZAN, RÉGLEMENTATION ET JURISPRUDENCE. CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS URBAINS

Objectifs



- Connaître les dispositifs instaurés par les lois et règlements récents en matière de sobriété foncière
- Faire évoluer les documents d'urbanisme
- Intégrer les nouvelles contraintes réglementaires pour concevoir de nouveaux modèles d'aménagement
- Transformer le ZAN en opportunité

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour – 7 heures

Tarifs

1090€ HT *

Lieux

Paris et à distance

Programme

Sobriété foncière et lutte contre l'artificialisation des sols : concepts et enjeux opérationnels

- Nomenclature surfaces artificialisés/surfaces non artificialisées : comment s'y retrouver ?
- Intégration dans les documents d'urbanisme (trajectoire ZAN dans les schémas régionaux et territorialisation dans les SCOT et PLU)
- Traiter les friches et les ZAC en cours
- Grands projets structurants d'ampleur nationale
- Tirer profit de la garantie communale

Connaître les outils autonomes de transition vers le ZAN

- Droit de préemption urbain
- Sursis à statuer autonome

Comprendre la jurisprudence et ses impacts pour les collectivités territoriales et les porteurs de projet

- Maîtrise du foncier (préemption/réserves foncières)
- Opérations d'aménagement intégrées (GOU, ORT...)
- Le projet urbain partenarial (PUP) : plus qu'un outil de financement ?
- Autorisations de construire
- Contentieux

Difficultés de mise en œuvre et perspectives d'évolution

Dates

24/02/2026 - Paris

17/03/2026 - Paris

06/10/2026 -

A qui s'adresse cette formation

Aménageurs, collectivités, AMO généralistes

Promoteurs, architectes, urbanistes

Responsables urbanisme, aménagement et des opérations foncières

Les +

Chaque point est illustré par des retours d'expériences et les participants sont invités à partager pour identifier de bonnes pratiques.